

I.D.F.P – Grasse



Institut du droit de la Famille et du Patrimoine du Barreau de Grasse

LISTE DES PIÈCES A PRODUIRE POUR INITIER UNE PROCÉDURE DE DIVORCE

En photocopie :

- Livret de famille (y compris les pages vierges concernant les enfants)
- Pièce d'identité
- Carte vitale + nom et adresse de l'assurance maladie
- Contrat de mariage
- Dernier bulletin de salaire (+ celui du mois de décembre précédent)
- Dernier avis d'imposition
- Carte grise des véhicules
- Bail d'habitation, titres de propriété des immeubles et contrats de prêt immobilier avec tableau d'amortissement.
- Justificatifs des charges courantes : emprunts, loyer, taxe foncière, taxe d'habitation, assurances, prêts à la consommation etc...

En original :

datés de moins de 3 mois

- Acte de naissance intégral de chacun des époux et enfants mineurs
- Acte de mariage intégral

Siège Social

Maison de l'Avocat, 64 avenue Pierre Séward - 06130 GRASSE

Toute autre correspondance est à déposer dans la Case Palais 109